

Favoriser l'innovation

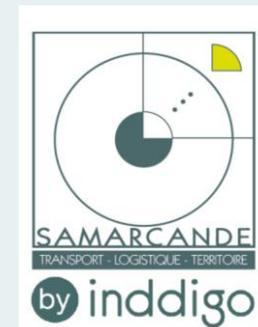
Comment susciter et diffuser dans notre région des innovations dans les transports, l'entreposage, l'organisation, la gouvernance, la RSE, ... ?

Restitution atelier du 24 février 2022

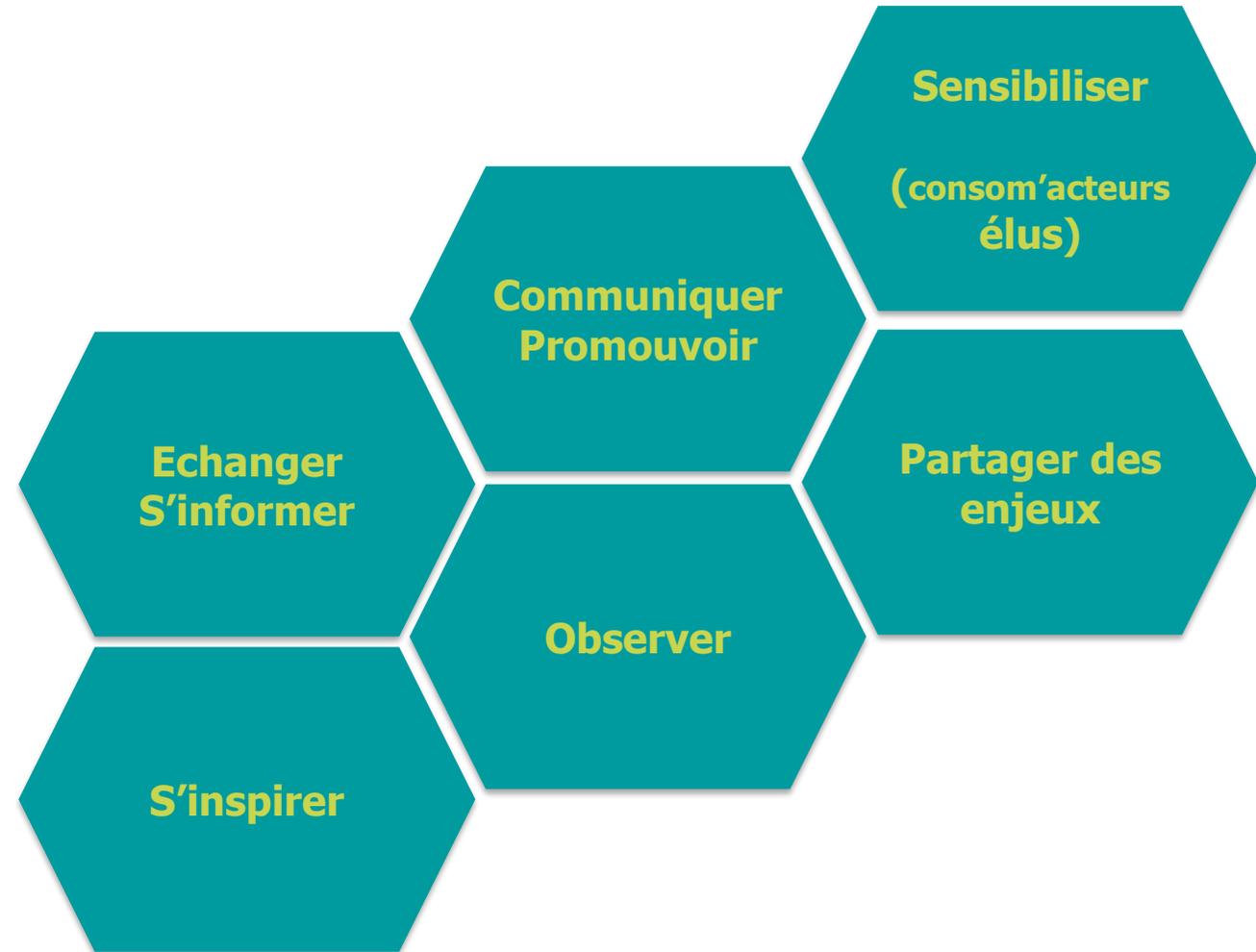
VOTRE INTERLOCUTEUR :

Nathalie MATTIUZZO - n.mattiuzzo@inddigo.com

Christophe RENARD - c.renard@inddigo.com



UNE DEMARCHE GLOBALE



UNE DEMARCHE GLOBALE



ATTIRER –
FORMER -
RECRUTER

IDENTITÉ
LOGISTIQUE
RÉGIONALE

1^{ER} DÉCEMBRE 2021

INNOVATIONS

MULTIMODALITE

24 FÉVRIER 2022

TRANSITION
ENERGETIQUE

AMENAGEMENT
LOGISTIQUE

24 MARS 2022

TROIS TEMPS D'ATELIER

1

Quelle
situation
actuelle ?



Un temps de partage

2

De quoi a-t-on
besoin ?



Un temps de construction

3

Quelle
prochaine
étape ?



Un temps d'action

LES PARTICIPANTS

Atelier 1 : Animateurs

- Renaud KOURLAND
- Bertrand COUTURIER

**Samarcande by Inddigo
France Qualité Performance
BFC – vice-président**

Scribe : Matthieu DESINDE

DREAL BFC

Atelier 2 : Animateurs

- Christophe RENARD
- Florence PUIG

**Samarcande by Inddigo
La Poste – déléguée au
développement régional**

Scribe : Jean-Christophe LE CORVIC

DREAL BFC

| Atelier 1 | |
|---------------------|---|
| Jacques VAUSSANNIN | Dijon Métropole - Directeur Domaine Public et Développement |
| Catherine GERARDIN | IUT Besançon Vesoul, Département MTL - Responsable du département Management de la Logistique et des Transports |
| Sylvain BAUDRY | FNTR Bourgogne Franche Comté / LOGIVIA - Président |
| Frédéric DELAIR | SGAMI EST – Chef de département transport et matériels spécifiques |
| René BOUDIER | SIMCO Consulting – Chargé d'études |
| Alban STREBELLE | AER BFC – Chef de projet |
| Jacques CORBET | DREAL BFC - Chef du département Intermodalité Déplacements |
| Julie GHILBERT | POST CH Sociétés BOTECH BLUESPED - Vente et développement Manager |
| Sébastien DESROQUES | Logistic Low Carbon - Chargé de mission logistique urbaine durable |
| Alain VAN MELLO | Pomona Passion Froid – Directeur régional |

| Atelier 2 | |
|----------------------|---|
| Maxence BERDAL | SGAMI EST, Bureau de l'équipement et de la logistique de Dijon – Chef de bureau |
| Christophe BLANCHARD | Schiever Distribution – Directeur logistique France |
| Marie BRETON | Union TLF – Déléguée régionale |
| Marion COTTET | Cerema – Chargée d'études logistique urbaine durable |
| Tania JALOCHA | PNR du Doubs Horloger – Chargée de mission urbanisme et aménagement |
| Véronique JUNGSMANN | EGC Centrest – Coordinatrice formation CNAM, Manager de la chaîne logistique |
| Perrine LAFFITTE | Dijon Métropole Développement – Chargée d'affaires |
| Julia ROUSSOULIE | DREETS – Cheffe du service économique de l'Etat en région |
| Hervé SALOMON | Education nationale – Professeur de transport |

LA MÉTHODE

La méthode a été co-élaborée en amont avec la DREAL Bourgogne-France-Comté et a associé les co-animateurs.

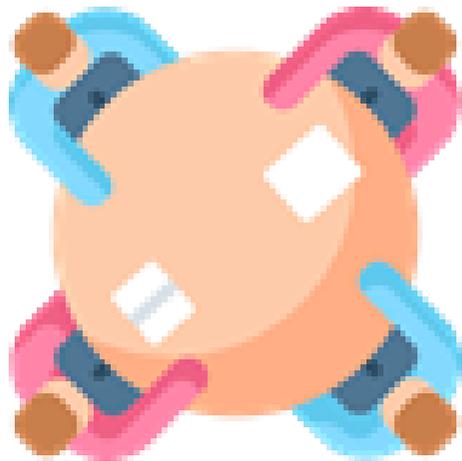
Le principe adopté est le suivant :

- *Un premier temps visait à recueillir la parole des participants autour de questions permettant d'identifier les enjeux et les besoins sur le territoire*
- *Un second temps visait à faire émerger des propositions d'actions concrètes pouvant constituer une feuille de route et un point de départ à la constitution de groupes de travail voire à l'émergence de pilotes. Les participants étaient invités à consigner leurs propositions sur des post-it (1 proposition par Post-it) organisés ensuite par grands groupes d'idées.*
- ***Un troisième temps devait permettre de proposer collectivement des étapes pour construire une feuille de route et la mettre en œuvre. Ce temps a été en partie écourté pour laisser plus de place à la co-construction d'actions.***

1

L'INNOVATION TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE

QUELS ENJEUX ? QUELLES RÉALITÉS



PERFORMANCE
TRANSITION
ADAPTATION

➡ Pénibilité

Optimisation
tournées

Aider

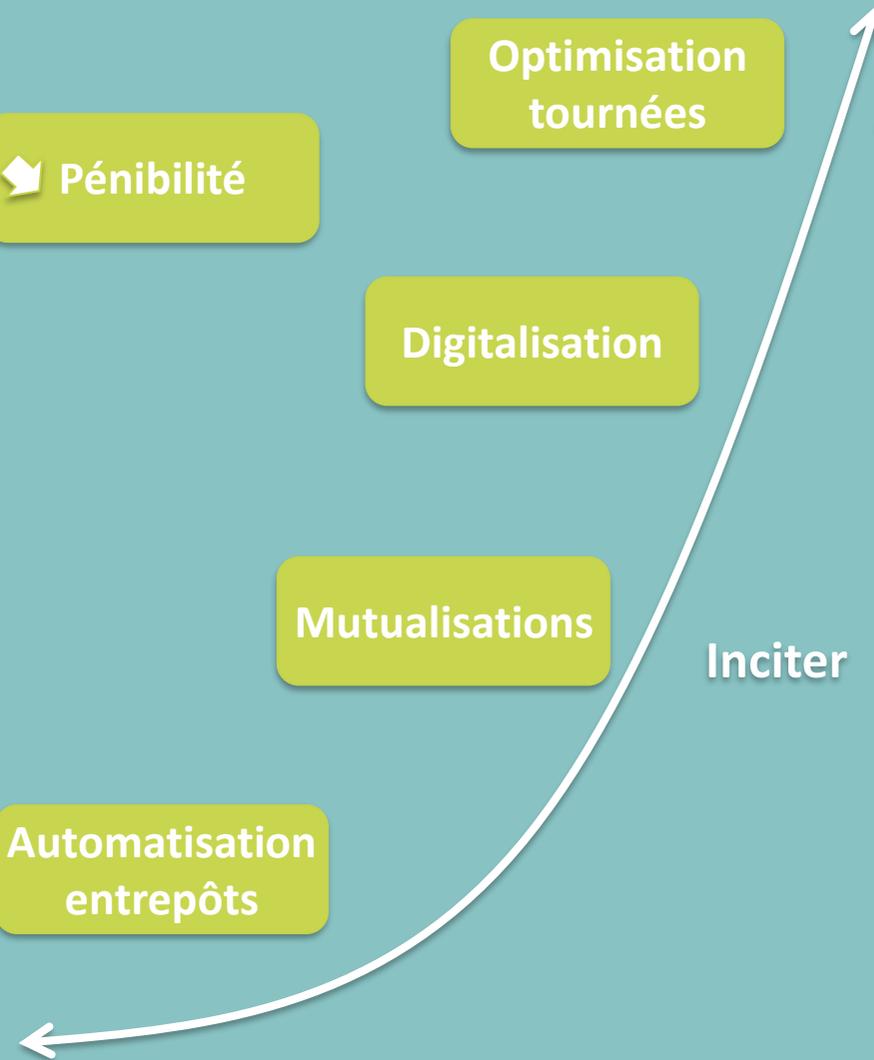
Digitalisation

Mutualisations

Inciter

Automatisation
entrepôts

Faciliter



QUELS ENJEUX ? LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA LOGISTIQUE DU FUTUR

- **La logistique est un domaine d'innovations technologiques.** De nouveaux outils technologiques et numériques, touchant les métiers sédentaires dans les entrepôts, mais aussi les métiers de conducteurs routiers, sont déployés par les logisticiens. Ce phénomène permet une **meilleure connaissance et une optimisation des données exploitables (les DATA)**. Les enjeux de la gestion des données et de l'innovation technologique sont notamment :
 - L'intégration de solutions d'automatisation et robotisation dans les entrepôts, de manière à favoriser la performance économique et réduire les phénomènes de pénibilité au travail (tâche répétitives, manutention de charges lourdes, ...). Des acteurs de l'innovation sont présents sur le territoire (cluster Robotics Valley, CETIM Dijon et Besançon).
 - La mise en place de normes communes inter-entreprises et d'une standardisation des données, par la traçabilité (RFID) et/ou par la mise en œuvre de la Block Chain par exemple. Il s'agit globalement de favoriser l'interopérabilité des outils informatiques. Il ne faut pas oublier que la logistique traite de flux physiques de marchandises, mais aussi de flux immatériels de données.
 - En amont du déploiement de ces solutions techniques, le porté à connaissance auprès des entreprises de ces innovations technologiques. Un grand nombre d'entre elles ne sont pas au fait de solutions possibles.

- **Un besoin de stabilité.** La stabilité des entreprises est essentielle pour l'innovation. Car ces innovations ont parfois des retours sur investissement de longue durée.

- **Des innovations organisationnelles à mettre en œuvre. La co-construction de la logistique mutualisée** entre les entreprises, notamment sur les questions de la mutualisation des flux et du transport, peut se mettre en place. Le logisticien doit initier le dialogue entre les différentes entreprises pour mutualiser les flux. Les opérateurs doivent probablement et davantage évoluer de prestataire de service à animateur de la chaîne logistique et de filière. Cela nécessite un nouveau management des donneurs d'ordre.

- **Les innovations sont également au service de la transition énergétique et du report modal :**
 - Les enjeux du redéploiement du fret ferroviaire sont centraux, à l'heure du nouveau plan de relance national du fret ferroviaire lancé en octobre 2021, qui prévoit un doublement de la part modale du fret ferroviaire en 2030 en tonnes-kilomètres (devant passer de 9% à 18%).
 - La place du fret fluvial dans une région connectée notamment au GPMM (Grand Port Maritime de Marseille) et pourvue d'équipements de qualité reconnus par leurs utilisateurs (ports de Macon, de Chalon/Saône, de Gron, de Pagny) doit être revue à la hausse.
 - En lien avec le report modal, les enjeux de l'aménagement du foncier logistique sur des sites multimodaux (ferroviaires et/ou voie d'eau) ne doivent pas être oubliés.
 - Bien évidemment, la logistique du futur doit aussi être une logistique routière décarbonée, qui doit miser sur le déploiement d'énergies alternatives, GNV, électriques, hydrogènes et hybrides.

Julia Roussoulières, DREETS, s'occupe de structurer la filière logistique en région avec les partenaires institutionnels, entreprises et logistique industrielle. Son équipe pilote les programmes « Investissements d'avenir » et « France 2030 ». Elle demande des propositions de projets logistiques à soutenir.

France Qualité Performance BFC souhaite être sensibilisé aux enjeux, leviers et actions en faveur de l'innovation logistique et pourra mettre son expertise au service des entreprises

QUELS ENJEUX ? LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA LOGISTIQUE DU FUTUR

- **La logistique du dernier kilomètre est également un champ d'innovations, car la ville est un espace contraint, partagé et convoité :**
 - La fragmentation des flux est inefficace et génère une augmentation des flux. Il faut sans doute faire payer le vrai coût du transport au consommateur.
 - De nouvelles organisations de distribution urbaine peuvent se déployer : utilisation de véhicules innovants (énergie électrique, GNV, cyclo-logistique...), points de retrait automatisés, hôtel de logistique urbaine
 - Le programme Innovation Territoriale pour une Logistique Urbaine Durable (InTerLUD) se déploie à Dijon, Besançon et à Sens. Le dispositif consiste à connaître les données et les flux de logistique urbaine sur le territoire, et à proposer des choix et des outils pour une logistique urbaine durable. Il aboutit à la signature d'une charte entre la collectivité territoriale et les acteurs économiques.

- **Faire évoluer les habitudes de consommation afin d'initier des pratiques logistiques innovantes et durables :**
 - Il faut davantage de « vulgarisation » et de pédagogie, et expliquer aux consommateurs les coûts réels et cachés des livraisons : expliciter les coûts réels au client (question de la réalité des prix).
 - Le consommateur doit connaître l'impact de ses habitudes de consommation sur les chaînes logistiques de distribution. Il doit être sensibilisé aux pratiques logistiques liées à son choix, avec par exemple l'affichage d'un éco-score environnemental sur le produit.
 - Il existe également un enjeu de sensibilisation des décideurs des entreprises pour des achats responsables et pour le développement de la Responsabilité sociale des entreprises.
 - La Puissance Publique passe des commandes publiques et doit initier des pratiques de consommation innovantes et durables (circuits courts, report modal...) et davantage faire preuve d'exemplarité.

- **Un besoin d'accompagnement:** L'innovation technologique mobilise des ressources (humaines, de connaissances, financières) importantes de la part des entreprises. Les entreprises ont besoin d'un accompagnement par un plan régional dédié à l'innovation

TROIS TEMPS D'ATELIER

2. De quoi a-t-on besoin ?



Un temps de construction

Ce second temps invitait les participants à consigner leurs propositions sur des post-it (1 proposition par Post-it).

2.1. QUELLES ACTIONS : ATELIER 1

Innovation des organisations

Réunir les acteurs logistiques dans un cluster régional – club logistique

Gouvernance publique de la logistique: mieux associer l'Etat, la Région et les collectivités dans les processus d'innovation

Intervenir pour le respect du référentiel RSE par les entreprises. Intervenir auprès du législateur

- Créer un partenariat avec les douanes suisses pour créer des Opérateurs économiques agréés de BFC pour desservir la Suisse
- Créer des surfaces logistiques de transbordement pour des flux vers la Suisse

- Accompagnement en collectif territorial RSE
- Créer un baromètre régional RSE

Poursuivre la démarche d'atelier de co-construction (acteurs publics et privés) et réaliser un plan d'actions logistique partagé

Créer une plateforme d'échanges (formation, recherche, accompagnement, animation de la filière)

Encadrer et réglementer les pratiques des sous-traitants

Développer les liens entre les acteurs de la formation et les acteurs privés, développer la pédagogie en immersion dans les entreprises

Mutualiser des surfaces logistiques pour la grande logistique ou pour la logistique urbaine portée par un acteur régional bien identifié, d'initiative privée ou publique

Participer au Campus des métiers logistiques

La constitution d'un club logistique permettra de partager les informations sur la mise en œuvre le plan d'actions

Il faut s'appuyer sur la stratégie RSE des entreprises

La mutualisation nécessite des marchés importants : à Besançon, seulement 10 transporteurs pour desservir l'agglomération, comment mutualiser dans un contexte concurrentiel ?

L'innovation technologique coûte cher aux entreprises et nécessite des investissements élevés. Certains acteurs méconnaissent les dispositifs d'aide ou appels à projets

Robotisation

Communiquer sur les innovations technologiques – organiser un Hackaton ?

Automatisation et robotisation du travail la nuit

Diffuser les informations sur les dispositifs d'aide à l'innovation et appels à projet

Diffusion et communication sur les pratiques innovantes mises en œuvre sur le territoire

Attirer les jeunes sur les métiers T&L en montrant les interactions entre le monde numérique et la filière

Gestion des données - DATA

Optimiser, standardiser et partager l'exploitation DATA avec par ex. l'organisation d'un Hackathon

Diffuser en OPEN DATA les capacités des transporteurs:

- Flotte de véhicules
- Capacité de chargement

Optimiser l'analyse DATA afin d'optimiser les tournées et réduire consommation énergétique du transport

Standardiser et partager les ressources et l'informations DATA

2.1. QUELLES ACTIONS : ATELIER 1

Actions dirigées vers les consommateurs

Obligation d'afficher un éco-score sur les produits de consommation, prenant en compte les impacts logistique-transport du produits (puis global)

Evènement public de sensibiliser les consommateurs à l'achat responsable, « journée des consommateurs responsables »

Actions de communication pour des achats responsables en BFC

Développer un label « eco-transport » ou « logistique responsable » et une charte signée par les opérateurs engagés dans la baisse des émissions

Inclure des clauses dans les cahiers des charges de commande publique pour des achats et livraisons responsables :

- Interdire les livraisons sans minimum de commande
- Livraison groupée

Considérer l'impact de la pénibilité des opérations logistiques et sensibiliser le client

Les comportements de consommation ont un impact fort sur les organisations logistiques

Les collectivités locales ont plus de leviers pour maîtriser le développement logistique du dernier km durable

La livraison gratuite est un leurre affirmé au consommateur.

Innovation logistique du dernier kilomètre

Agir sur la réglementation de la livraison (stationnement)

Action à imaginer permettant de promouvoir ou de favoriser une logistique plus « lente »

- Intégrer les externalités dans les coûts de transport
- Indexer les couts de transport sur le prix de l'énergie

Intégrer les commerces de gros et producteurs dans les groupes de travaux sur la logistique urbaine, pour le développement des circuits courts

Créer des points de livraisons consolidées (point relais, point de retrait automatisés...) en zone urbaine et en zone rurale

Initiative Territoire pilote zéro flux superflu par un Appel à Projet régional

Une action transversale qui répond à l'ensemble des enjeux de l'innovation logistique

12

Légende



Texte des Post-It proposés par les participants



Remarques faites par des participants lors de la phase d'enrichissement c'est-à-dire la phase de discussion autour de la découverte et de l'organisation par thème des Post-It

2.2. TROIS ACTIONS PRIORITAIRES ET LEURS OUTILS : ATELIER 1

1 « Sensibiliser les consommateurs, par la création d'un label ou éco-score »

Agir sur les comportements de consommation – pédagogie – promotion des pratiques vertueuses

Le transport durable et vertueux (tournée optimisée, véhicules électriques ou GNV, cyclo-logistique, ...) est affiché par la création d'un label ou eco-score régional étiqueté sur le produit



- Valorise les pratiques vertueuses des opérateurs
- Permet de faire connaître et de promouvoir

2 « Co-construire avec les acteurs publics et privés un plan d'actions régional logistique »

Poursuivre le travail d'atelier de co-construction initié ici avec la Conférence Régionale Logistique BFC

Définir une stratégie régionale logistique et des actions, ainsi que les modalités de mises en œuvre de ces actions, puis assurer le suivi de leur concrétisation, en faveur de l'innovation logistique durable.



- Une démarche partagée entre acteurs publics et opérateurs logistiques
- Permet de prendre en compte l'ensemble des champs du développement logistique et de l'innovation

3 « Optimiser, standardiser et partager l'exploitation DATA avec par ex. l'organisation d'un Hackathon »

Optimiser l'exploitation DATA pour la logistique – standardiser les données - promouvoir l'innovation

Organiser un événement Hackathon de programmation durant lequel des groupes de développeurs volontaires se réunissent afin de travailler sur des projets de manière collaborative.



- Des acteurs de l'innovation présents en BFC
- Favorise la standardisation et le partage des données



- Nécessite une implication et changement de management des opérateurs notamment pour le partage des données

2.1. QUELLES ACTIONS : ATELIER 2

Promouvoir les fonctions et métiers de la logistique / fédérer et animer l'écosystème logistique territorial

Initier une démarche d'excellence logistique par la création d'un cluster

Créer un cluster logistique pour construire un pôle logistique régional

Mettre en place un démonstrateur pour innover dans les différentes formations logistiques. Ce démonstrateur participerait aussi à une meilleure prise de conscience écologique

Mettre en place des journées portes ouvertes pour faire connaître la filière et les métiers

Développer une mécanisation raisonnée des métiers de l'entrepôt : outils ergonomiques, vocal/exosquelette, ...

Démonstrateur d'un circuit d'écologie industrielle

Démonstrateur des innovations logistiques

Concours régional « les trophées de la logistique durable »

Créer des groupes de travail locaux entre élus et industriels.

Nécessité d'un Cluster logistique regroupant les formations et les entreprises innovantes

Améliorer la synergie école / entreprises de transport et de logistique

Le cluster organisera un trophée de la logistique durable

Le besoin d'un cluster, permettant d'animer le territoire régional et de promouvoir la région autour des questions de logistique et de transport de marchandises, est largement partagé par les participants.

2.1. QUELLES ACTIONS : ATELIER 2

Optimiser la demande et l'offre en surfaces de stockage

Mettre en place une bourse de surfaces d'entreposage

Mettre en place une bourse de surfaces d'entreposage

L'organisme le mieux à même de porter cette bourse de surfaces d'entreposage est probablement l'AER Bourgogne-Franche-Comté

il faut que les bourses de surfaces soient territorialisées, car les besoins sont locaux

Un travail de benchmark de solutions existantes sur d'autres territoire serait probablement utile.

Il y a parfois confusion entre la notion de guichet unique et celle de cluster logistique. Le guichet unique vise à simplifier et moderniser les formalités liées à la vie des entreprises. Un cluster a davantage un rôle de promotion du territoire. Les deux sont néanmoins très liés.

Faciliter l'implantation d'investisseurs extérieurs

Promouvoir la mise en place d'un guichet unique

Un guichet unique permettrait de guider les entreprises et leurs permettre de mutualiser des opérations logistiques

Il faut faciliter la transition énergétique des flottes de véhicules routiers à travers l'accompagnement et le partage des connaissances (énergies alternatives, offres des constructeurs, aides financières, ...)

La mutualisation des moyens est l'objectif de tout logisticien. Un guichet unique regroupant des informations utilisables permettrait cela.

Fournir des cartes publiques à destination des transporteurs sur : les lieux de repos (parking PL ou centre routiers), entrepôts, ...

Légende



Texte des Post-It proposés par les participants



Remarques faites par des participants lors de la phase d'enrichissement c'est-à-dire la phase de discussion autour de la découverte et de l'organisation par thème des Post-It



2.1. QUELLES ACTIONS : ATELIER 2

Fluvial et multimodal

Mettre en place un comparateur de coûts pour les entreprises industrielles simulant les coûts de transport multi et intermodaux.

Mieux utiliser le fluvial et le ferroviaires, modes de transport sous exploités

Emplois et conditions de travail

Normaliser les journées de travail des salariés logistiques ; salariés qui sont souvent soumis à des horaires décalés, tardifs ou précoces, qui s'ajoutent à la pénibilité des tâches. Ceci pour concilier vie de famille et vie professionnelle, et participer à l'amélioration des conditions de travail. (18h fin de journée).

Le programme InterLUD du Cerema (études en cours en 2022 pour la formalisation de chartes de Logistique Urbaine Durable à Dijon et Besançon, et prochainement à Sens) participe à la sensibilisation des enjeux de logistique du dernier kilomètre en région Bourgogne-Franche-Comté.

Logistique du dernier kilomètre

Redynamiser les espaces commerciaux vacants dans les centres-villes, pour des stockages temporaires de marchandises

Faciliter la collecte et le partage des données, par exemple pour harmoniser la réglementation sur les livraisons et le stationnement en centres-villes (projet BAC IdF en Ile-de-France, à appliquer en Bourgogne-Franche-Comté)

2.2. TROIS ACTIONS PRIORITAIRES ET LEURS OUTILS : ATELIER 2

1 « Mettre en place une bourse de surfaces logistiques »

Recenser et mettre à jour les surfaces disponibles et les besoins en surface

Il existe un besoin de mise en relation entre entreprises offrants des surfaces d'entreposage et entreprises en pénurie de surfaces



- Optimisation / mutualisation de surfaces existantes
- Mise en relation d'acteurs locaux
- Economies de création de nouvelles surfaces (moins d'artificialisation)



- Quel porteur de projet ? Privé ou public ?
- Nécessité non seulement de quantifier les surfaces mais aussi de la qualifier (différents types d'entreposage)
- Bourses devant être territorialisées

2 « Promouvoir la mise en place d'un guichet unique »

Promouvoir les atouts logistiques de la région, donner aux investisseurs potentiels les outils d'aide à la décision

Les entreprises souhaitent être mieux guidées dans leurs opérations d'implantations et de développement en région Bourgogne-Franche-Comté



- Valoriser les atouts de la région : centralité, multimodalité, infrastructures de transport, qualité de vie, surfaces disponibles, ...



- Porter l'ambition de faire de Bourgogne-Franche-Comté une région d'accueil et de développement de fonctions logistiques



- Nécessite une forte implication des partenaires publics et l'association de partenaires privés
- Ce cluster devra probablement être territorialisé (pôle Dijon – Dole – Beaune ?), et non pas régional (espace trop élargi)

2.2. QUELLES ACTIONS : SYNTHÈSE

La création d'un club logistique : un levier fort pour l'innovation (1)

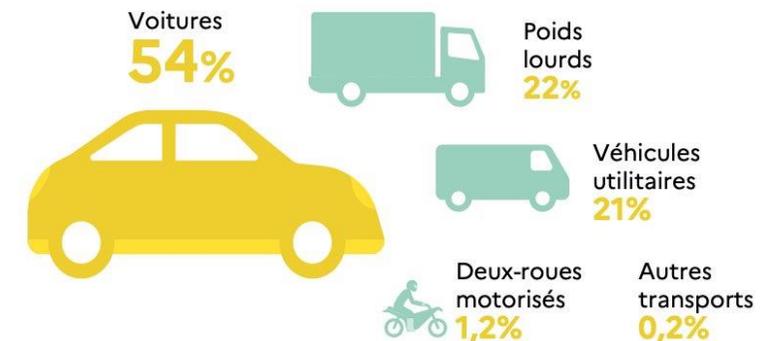
- ❑ Le premier levier en faveur de l'innovation logistique **concerne l'animation de l'écosystème logistique régional ainsi que la constitution d'un plan d'actions** en faveur de la logistique, qui permettra d'intégrer l'innovation dans une vision logistique stratégique. Ainsi, la démarche menée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires (notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté) dans le cadre de ces Assises régionales de la logistique doit être mise en avant. Elle est une démarche à poursuivre et à pérenniser dans le temps.
- ❑ Pour cela, la création d'un **cluster ou club logistique régional** est évoqué dans les ateliers. Ce cluster, qui regroupe acteurs publics et privés, a pour principales missions de promouvoir les fonctions et métiers de la logistique, de fédérer et animer l'écosystème logistique territorial (regroupe les professionnels) ainsi que de piloter des projets collaboratifs ou d'innovations logistiques. Il permet aussi de développer les liens entre les acteurs de la formation et les acteurs privés, développer la pédagogie en immersion dans les entreprises.

Il existe plusieurs clusters (ou pôle d'excellence logistique) en France, notamment : Euralogistics dans le Nord (Dourges), LSN (Logistique Seine Normandie), Bretagne Supply Chain, Club Supply chain de la Sarthe, Pil'ès (en Isère), le pôle Pasca (à Saint-Nazaire). Il existe une association interclustering (we4log).

- ❑ Ce cluster pourrait aussi, par exemple, s'appuyer sur **un « démonstrateur »** : un entrepôt école, ou un entrepôt modèle, où l'on pourrait montrer et communiquer sur ce qu'est la logistique et ce que sont les innovations logistiques. Ceci à l'image, par exemple, de ce qui se fait sur le pôle Euralogistics de Hénin-Beaumont : un entrepôt de 5 000 m², 14 m de haut, des cellules de 3 500 m², avec de vraies opérations logistiques réalisés par du personnel en formation / une cellule showroom de 500 m² qui présente des innovations dans l'automatisation, ... et un autre bâtiment tertiaire également sur le site.

Plus globalement, promouvoir, sensibiliser, « dédramatiser » le fait logistique et le transport de marchandise est une demande des professionnels. Le discours se doit néanmoins d'être équilibré : le transport routier est la première source d'émissions de CO₂, principal responsable du réchauffement climatique (responsable de 33% des émissions de CO₂ en France). Dans ce secteur des transports, les PL sont responsables de 22% des émissions de CO₂, les VUL de 21% et les VL de 54% (*source* : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/sites/default/files/2020-09/guide-mobilite-10-questions.pdf>)

LA RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ DU TRANSPORT ROUTIER



2.2. QUELLES ACTIONS : SYNTHÈSE

La création d'un club logistique : un levier fort pour l'innovation (2)

- ❑ La question de la création **d'un guichet unique régional** est également identifiée dans l'atelier 2 : l'intérêt est de faciliter les processus administratifs des entreprises, en particulier lorsqu'elles souhaitent s'implanter sur le territoire régional, mais aussi de regrouper et favoriser le partage des informations et données utiles du territoire pour les opérateurs logistiques (disponibilités foncières, opportunités, innovations logistiques en région et bonnes pratiques...).
- ❑ L'animation du tissu des opérateurs et des acteurs publics et privés concernés par le développement logistique **permet enfin de décliner des actions innovantes et de développer des équipements logistiques technologiques en région** :
 - Mettre en œuvre **des solutions logistiques ou de transport mutualisées** en permettant et facilitant le dialogue entre les acteurs,
 - Favoriser les innovations et initiatives vertueuses avec un « **Trophée de l'innovation logistique** », **des appels à projets ou des bourses de l'innovation** ...
- ❑ Le **lien entre ce club logistique et la dynamique de développement de l'emploi logistique est certain** : ce club logistique aura pour mission de faire la promotion des métiers logistiques, mais également de développer les liens entre les entreprises, les acteurs publics de l'emploi et les centres de formation.
- ❑ Le club logistique / cluster peut être une opportunité afin de **créer des synergies entre les différentes stratégies RSE des entreprises**. Cette stratégie RSE est souvent un levier qui permet de mettre en œuvre des innovations dans les entreprises.
- ❑ Enfin, le club logistique / cluster peut permettre de développer **un label « éco-transport » ou « logistique responsable » ou « logistique durable BFC » et une charte signée par les opérateurs engagés dans la baisse des émissions, possiblement dans le cadre d'un Appel à Projet régional « Territoire zéro flux superflus » par exemple**.

2.2. QUELLES ACTIONS : SYNTHÈSE

La diffusion des informations et la gestion de la DATA

- ❑ **La communication autour des innovations** possibles dans le domaine logistique est le premier jalon identifié par les acteurs. Les opérateurs décrivent un besoin de connaissance des pratiques et solutions innovantes, que ce soit sur le territoire ou en dehors du territoire. Les solutions automatisées, robotisées, les outils technologiques, mais **également les dispositifs d'aides à l'innovation et appels à projets** doivent être mieux présentés aux opérateurs logistiques régionaux (alors que l'innovation coûte cher aux entreprises).
- ❑ La **normalisation et le partage des données / DATA** gérées par les opérateurs est en enjeu fort en faveur de l'innovation et le partage des bonnes pratiques. En effet, l'exploitation de la DATA est essentielle pour mettre en œuvre et mesurer les innovations mises en œuvre. Un sujet : diffuser en OPEN DATA les capacités des transporteurs régionaux (flottes de véhicules et capacités de chargement, offres de transports alternatifs à la route...), les disponibilités foncières...
- ❑ La création d'une **bourse de stockage** est perçue comme une innovation qui pourra répondre aux besoins ponctuels de stockage des opérateurs en région. Les besoins de mutualisation sont souvent locaux : la bourse de stockage doit être territorialisée. L'organisme le mieux à même de porter cette bourse de surfaces d'entreposage est probablement l'AER Bourgogne-Franche-Comté. Un travail de benchmark de solutions existantes sur d'autres territoires serait probablement utile.
- ❑ **Le partage des informations et des données est également un levier en faveur du report modal.** La mise en œuvre d'un comparateur des coûts des différents modes de transports, mais également de comparateur des émissions de GES et des gains environnementaux des modes alternatifs à la route est mis en avant dans l'atelier 2.
- ❑ Enfin, **l'organisation d'un hackathon logistique**, action identifiée en atelier 1, permet de mobiliser des acteurs de l'innovation technologique et de la programmation autour de la logistique. Elle favorise la standardisation des données et est un levier d'innovation. Il en va de même des appels à projets qui peuvent se mettre en œuvre dans la région Bourgogne Franche Comté.

L'étude de diagnostic réalisée en 2020 (enquête 20 entreprises) a en effet montré que certaines entreprises sont en manque de surface de stockage, alors que d'autres sont en capacité d'en mettre à disposition. Mais les 2 mondes ne se rencontrent pas
Il existe des sociétés privées en ligne qui recensent les demandes de surfaces et les disponibilités. Exemples : SpaceFill, qui se rémunère par une commission sur la transaction entre offreur et demandeur. Stockbooking, NetFret (où l'accès aux m² disponibles n'est accessible qu'aux adhérents), Log-hub en Suisse.

2.2. QUELLES ACTIONS : SYNTHÈSE

L'innovation dans la logistique du dernier kilomètre

La logistique urbaine est un champ logistique d'innovation clairement identifié. Elle est aussi stratégique pour le développement et l'optimisation du fonctionnement des métropoles. En ce sens, plusieurs actions qui correspondent à ce champ sont identifiées :

- ❑ **Agir sur les réglementations des livraisons en ville** : harmoniser et mettre à niveau les réglementations locales en particulier en ce qui concerne le stationnement, les itinéraires PL. Ces leviers réglementaires sont des compétences locales. Comme indiqué, plusieurs collectivités de Bourgogne Franche Comté ont initié une démarche InterLUD de gestion de la logistique urbaine (Grand Besançon, Dijon, Sens).
- ❑ **Faciliter et permettre le développement de points de livraisons consolidés** : point retrait automatisés, point relais... en zone urbaine et en zone rurale. La consolidation des sites destinataires est un levier en faveur d'organisations logistiques plus vertueuses et permet d'éviter un fractionnement des flux trop important (et donc une multiplication des kilomètres parcourus par un véhicule qui assure une tournée de distribution). C'est également un levier pour redynamiser les espaces commerciaux vacants dans les centres-villes, pour des stockages temporaires de marchandises
- ❑ **Intégrer les commerces de gros et producteurs dans les groupes de travaux sur la logistique urbaine, pour le développement des circuits courts.** Le potentiel de développement des circuits courts en région Bourgogne Franche Comté, qui accueille des activités agricoles (élevage, culture céréalières et maraichères...), des commerçants de gros et de détail, ainsi que des bassins de consommation d'importance (concrétisés par les métropoles) est important et constitue une innovation de consommation aux impacts logistiques forts.
- ❑ Action à imaginer permettant de promouvoir **ou de favoriser une logistique plus « lente »**

Dans le champ de la logistique urbaine, un autre groupe d'actions identifiées particulièrement dans l'atelier 1 sont à destination des consommateurs - citoyens (les consommateurs) ou des acteurs publics qui ont un levier avec la commande publique

- ❑ **Obligation d'afficher un éco-score logistique** sur les produits de consommation, prenant en compte les impacts logistique-transport du produit. Cette information est un levier fort pour que les opérateurs logistiques modifient leurs organisations afin d'afficher une performance environnementale plus élevée. Elle est décrite comme prioritaire dans l'atelier 1.
- ❑ Evènement public de sensibiliser les consommateurs à l'achat responsable, **« journée des consommateurs responsables »**
- ❑ Mettre en œuvre des **actions pour des achats responsables en Bourgogne France Comté**
- ❑ **Inclure des clauses dans les cahiers des charges de commande publique pour des achats et livraisons responsables** : Interdire les livraisons sans minimum de commande, Livraison mutualisée, promotion des modes doux ou alternatifs à la route...

2.2. QUELLES ACTIONS : SYNTHÈSE

Automatisation – robotisation

□ Diffuser les informations sur les dispositifs d'aide à l'innovation et appels à projet

Les investissements portés par les acteurs privés pour l'innovation sont élevés. Il est important de diffuser et faire connaître les dispositifs d'aide ou appels à projets favorisant l'innovation.

Sensibiliser aux achats responsables

□ **Inclure des clauses dans les cahiers des charges de commande publique pour des achats et livraisons responsables.** Le développement des achats responsables passe par l'exemple vertueux de la Puissance Publique. Ainsi, il faut encourager les collectivités à agir pour des pratiques logistiques innovantes en intégrant des clauses favorisant les chaînes logistiques durables dans les contrats d'appels d'offres.

□ **Evènement public de sensibilisation des consommateurs à l'achat responsable, « journée des consommateurs responsables »**

Fluvial et multimodal

□ **Promouvoir les modes alternatifs à la route et aider au transfert modal**

□ **Mettre en place un comparateur de coûts transport massifiés vs transport routier. Cet outil permettrait à d'éventuels remettant à la voie d'eau ou au chemin de fer de se projeter sur un partage modal plus équilibré.**

L'innovation peut être au service du report modal. Il s'agit alors de diffuser et partager les solutions et les offres existantes mais aussi de proposer aux chargeurs et opérateurs des outils permettant de comparer les modes de transport en termes de coûts mais également en termes de gain environnementaux.

Emplois et promotion des métiers de la logistique et du transport de marchandise

□ **Certaines innovations améliorent les conditions de travail : automatisation et/ou robotisation en soutien de manutentionnaires (exosquelettes...), confort amélioré des cabines des chauffeurs, ...**

□ **Innovation dans les organisations logistiques afin de réduire la pénibilité : normaliser les horaires de livraisons**

Les métiers du secteur logistique et du transport souffrent d'une image de marque parfois dégradée et de formes de pénibilité. Les exigences de flux tendus soutenus par nos modes de consommations (ouverture de magasins les dimanches et certains jours fériés, livraison e-commerce en flux express et fractionnés, ...) accentuent la pression sur les travailleurs de la logistique

TROIS TEMPS D'ATELIER

3. Quelle prochaine étape



Un temps d'action

3. QUELLE PROCHAINE ÉTAPE

Cette partie des ateliers n'a été réalisée que partiellement. Les éléments inscrits dans cette diapo relèvent de remarques faites et consignées dans les autres temps de l'atelier

- ❑ **Identifier les pilotes parmi les collectivités et services pouvant prendre en charge les actions proposées à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté**
- ❑ **Budgéter les moyens à mettre en œuvre pour les actions d'observation du fait logistique et de promotion**
- ❑ **Construire un panorama des ressources** en base de données et base documentaire permettant de suivre la logistique et le transport de marchandises
- ❑ **Prendre en charge la réalisation d'un guichet unique**, instance et plate-forme numérique de promotion et d'orientation pour des investisseurs
- ❑ **Lister les salons, congrès et conférences auprès desquels représenter la région**